

## Communiqué de presse

Changé, le 18 juin 2015

### Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues

Séché Environnement annonce que le Conseil d'administration réuni le 17 juin 2015 a décidé d'annuler les 777.138 actions, soit 9% du capital social, que la Société détenait à la suite de l'acquisition réalisée auprès de la CDC le 21 mai 2015 dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 28 avril 2015.<sup>1</sup>

Cette annulation intervient conformément à l'intention manifestée par la Société lors du rachat d'actions.

A la suite de cette annulation, le capital social s'établit à 1.571.546,40 euros répartis en 7.857.732 actions d'une seule catégorie d'un nominal de 0,20 euro.

### Prochaine communication

Chiffre d'affaires au 30 juin 2015

27 juillet 2015 après bourse

### Contacts

#### **Séché Environnement**

Manuel Andersen  
Directeur des Relations Investisseurs  
+33 (0)1 53 21 53 60  
[m.andersen@groupe-seche.com](mailto:m.andersen@groupe-seche.com)

---

<sup>1</sup> Cf. Communiqué du 21 mai 2015

## **A propos de Séché Environnement**

**Séché Environnement** est l'un des principaux acteurs français de la valorisation et du traitement de tous les types de déchets, qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales.

Premier opérateur indépendant en France, **Séché Environnement** se caractérise par un positionnement de spécialiste des risques techniques, au cœur des marchés fermés et à barrière à l'entrée de la valorisation et du traitement de déchets.

Ses outils et ses savoir-faire lui permettent d'offrir à sa clientèle d'industriels et de collectivités, des solutions à haute valeur ajoutée, ciblant les problématiques de l'économie circulaire et les exigences de développement durable, telles que :

- les valorisations matières ou énergétique des déchets dangereux et non dangereux ;
- tous types de traitement pour les déchets solides, liquides, gazeux (traitements thermiques, physico-chimiques, biologiques ...) ;
- le stockage des résidus ultimes de déchets dangereux ou non dangereux ;
- les éco-services de dépollution, de déconstruction, de désamiantage et de réhabilitation.

Fort de son expertise globale, Séché Environnement se développe avec succès dans les métiers des services à l'Environnement, sur les marchés de l'externalisation des problématiques Déchets pour des clientèles de grandes collectivités et d'industriels de premier plan, en France comme à l'International.

**Séché Environnement** est coté sur l'Eurolist d'Euronext depuis le 27 novembre 1997.

Le titre est éligible au PEA-PME et appartient aux indices CAC Mid&Small et Eternext PEA-PME 150.

## **Avis important**

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)). Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)), rubrique Information Réglementée. Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris aux Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Etranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.